



# Bulletin d'informations

Année 2007, Numéro 8

Novembre 2007

## Edito

Darfour.

La lamentable équipée de l'Association « l'Arche de Zoé » au Tchad a replacé le Darfour au centre de l'actualité et révélé les limites du « droit d'ingérence ». L'action humanitaire est un devoir sacré lorsque la vie des populations, sans distinction d'origine, de race ou de religion, est menacée, elle ne saurait se substituer, cependant, à l'action politique et diplomatique.

A trop solliciter la générosité de l'opinion, à grand renfort de reportages dramatiques et d'informations mal contrôlées, on suscite des vocations douteuses ou le désir d'aider de jeunes enfants abandonnés se mêle à des manœuvres d'adoption frauduleuses plus ou moins assumées. L'action extérieure est complexe, elle ne doit pas obéir aux sentiments mais à la raison !

La crise du Darfour est d'origine politique, c'est une révolte, née il y a 4 ans, contre le pouvoir central accusé de marginaliser cette région et ses habitants au profit des populations d'origine arabe traditionnellement au pouvoir à Khartoum. La rébellion, conduite par deux mouvements à l'origine (le MLS- Mouvement de Libération du Soudan- et le MJE — mouvement Justice et Egalité-), revendique une participation plus égalitaire à l'exercice du pouvoir et au partage de la richesse ainsi que la reconnaissance de son identité culturelle et de son autonomie politique, à l'image de ce que les régions du Sud ont obtenu il y a deux ans (traité de Nairobi) après 30 ans de lutte !

Soucieux d'éviter le morcellement de son territoire, le gouvernement soudanais a tenté de mater la révolte par la force en s'appuyant sur des milices qu'il a armées. Faites de supplétifs originaires des tribus arabes du Nord traditionnellement opposées aux tribus africaines du Sud, celles-ci ont pratiqué la politique de la terre brûlée et terrorisé les populations sédentaires. En dépit des mises en garde de la communauté internationale, la brutalité de la répression a engendré un drame humanitaire qui se poursuit encore. Il a provoqué près de 200.000 morts et deux millions de « déplacés » et de « réfugiés », entassés dans des camps de fortune au Darfour et au Tchad où ils sont soutenus par les Agences humanitaires des Nations-Unies et par les grandes ONG nationales et internationales. C'est pour assurer leur protection et pour faciliter l'action des humanitaires que le Conseil de Sécurité des Nations-Unies a décidé l'envoi d'une « force de maintien de la paix, dite force hybride » de 26.000 hommes en remplacement des 7.000 hommes de la force africaine mise en place en 2004.

Dans le même temps, à l'initiative de la France, une force européenne (Eufor) de 3.000 hommes, dont près de 1.500 soldats français, devrait être prochainement déployée au Tchad et en RCA (République Centrafricaine) dans le but de protéger les camps de réfugiés et d'éviter les menaces de déstabilisation de ces deux Etats.

Centre névralgique de l'Afrique orientale, le Soudan, dont les richesses naturelles et le pétrole au premier titre suscitent les convoitises, fait l'objet de toutes les attentions de la communauté internationale. Loin de faciliter la solution du problème, cette compétition ajoute à sa complexité, même, la présence d'une force militaire « robuste » sur le terrain ne suffira pas à faire la paix. La raison commande de revenir aux origines de la crise et de s'attacher d'abord à sa solution politique. C'est l'objet de la conférence qui s'est ouverte à Syrte, en Libye, le 27 octobre dernier sous de mauvais auspices. Ajournée en l'absence de toutes les parties au conflit, elle n'a de chance d'aboutir que lorsque le gouvernement de Khartoum et les mouvements rebelles (tous les mouvements) accepteront de négocier de « bonne foi » ? Il y a « loin de la coupe aux lèvres ». Les péripéties de « l'Arche de Zoé » viennent au mauvais moment compliquer une situation déjà trop ambiguë. (Le Président, Henri de COIGNAC)

## La vie de la Communauté

Le Bureau :

Lundi 24 septembre 2007

Le Conseil de communauté :

Lundi 2 octobre 2007

- Mise à l'enquête publique du zonage d'assainissement des communes d'Appelle, Bertre, Cambon les Lavaur, Péchaudier et St Sernin les Lavaur.
- Signature d'un avenant au Contrat Atouts Tarn afin d'intégrer les demandes de subvention suivantes

\*Communauté de communes subvention d'investissement pour la crèche à Cuq-Toulza,

\*Pour les communes d'Algans, Bertre et Roquevidal subventions pour la couverture Haut débit

\*Pour la commune de Puylaurens subvention pour le projet de dépôt archéologique.

- Bilan du fonctionnement du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) et assujettissement à la TVA du budget de ce service.

## Notre territoire

Puylaurens :

L'année 2007 restera certainement l'année des grands travaux sur la Commune de Puylaurens : chantier de la déviation de Puylaurens pour une ouverture prévue à la fin du printemps 2008, construction du nouvel abattoir par la SA des Abattoirs Puylaurentais, permettant d'atteindre une capacité de 7500 tonnes/an contre 4500 tonnes actuellement, extension et rénovation de la maison de retraite afin d'accueillir 70 résidents au printemps 2008. Ces travaux, qui concrétisent plusieurs années de réflexion et de travail, représentent à eux seuls 61 millions d'euros investis sur notre Commune avec forcément des retombées sur la Communauté de Communes : renforcement de la position de carrefour de la Communauté de Communes entre Toulouse, Castres et Revel, croissance de la population, rentrées supplémentaires de taxe professionnelle, davantage d'emplois, amélioration des services à la personne,... Notre Communauté de Communes a donc dû s'engager pour l'avenir, ce qui signifie des investissements lourds malgré des ressources limitées. Il faudra donc être patient mais surtout actif en gardant une ligne directrice pour réussir le développement économique de notre terroir du Pays de Cocagne. Nous devons promouvoir les zones d'activités par l'intermédiaire, par exemple, de Midi Pyrénées Expansion, et nous devons aussi être des interlocuteurs à l'écoute des investisseurs potentiels afin de les convaincre d'implanter leurs activités sur nos communes. Ce développement doit aussi tenir compte de la qualité de vie des habitants, en renforçant l'identité culturelle et en améliorant la solidarité. La Communauté de Communes et les Communes ont fait notamment de l'accompagnement des jeunes une priorité avec le soutien du Centre Social de l'Autan, de la CAF et de la Direction de la Jeunesse et des Sports. C'est l'exemple à Puylaurens, avec l'engagement de professionnels à la Maison des Jeunes et de la Culture, la mise en place du Centre de Loisirs Associé à l'Ecole, les Centres de Loisirs des mercredis ou des vacances scolaires. Développement économique et tourisme, action pour l'enfance et la jeunesse, entretien des routes, sont les principales retombées significatives pour la Commune de Puylaurens, des actions menées par la Communauté de Communes du Pays de Cocagne.

(Anne LAPERROUZE, le 21 novembre 2007)

## Brèves

✓ La Communauté a un nouveau site Internet. Consultez le, enrichissez le, complétez le. Faites nous part de vos remarques et de vos suggestions, c'est un outil perfectible et qui doit être utile. Votre contribution est souhaitée. (Le Président Henri de COGNAC)

[www.cc-pays-cocagne.fr](http://www.cc-pays-cocagne.fr)

✓ L'Office de Tourisme :

• Visitez le site de <http://www.puylaurens-tourisme.fr>

• Un nouveau Téléthon se déroulera le 1er décembre

• un nouveau circuit intitulé "la boucle d'Ardialle" d'une longueur de 13 Km et d'une durée de 3 h 30 à pied est en vente à l'Office.

• L'Office organise des rando afin de faire découvrir la Communauté de communes à travers ses chemins balisés :

5 janvier 2008 La boucle du Girou

19 janvier 2008 Le circuit d'Aguts

2 février 2008 Une variante de Bertre

16 février 2008 Circuit de Cuq-Toulza

1er mars 2008 St Sébastien

15 mars 2008 St Julia

✓ Vous souhaitez vous impliquer dans le projet multi accueil petite enfance à Cuq-Toulza, contactez l'association « les petits explorateurs » :

[Delphine.menard3@wanadoo.fr](mailto:Delphine.menard3@wanadoo.fr)

[ma-case@wanadoo.fr](mailto:ma-case@wanadoo.fr)

Ou Kathy THIAM 05.63.70.37.52

✓ Contact LEADER

CDT DU TARN

41, rue Porta

81006 Albi

[sabine.brosse@cdt-tarn.fr](mailto:sabine.brosse@cdt-tarn.fr)

Communauté de communes  
du Pays de Cocagne  
Mairie - 81700 Puylaurens  
(au 1<sup>er</sup> étage)

Contacts  
05.63.70.31.74  
ou  
[cdcspaysdecocagne@orange.fr](mailto:cdcspaysdecocagne@orange.fr)



## Les Acteurs du Territoire

### Pays de Cocagne : une candidature à l'appel à projet Leader avec le Pays du Vignoble gaillacois, Bastides et Val Dadou

Le rapprochement entre les deux Pays s'est fait tout naturellement compte tenu des enjeux auxquels est confronté l'ouest tarnais.

En effet, ce territoire situé dans la zone d'attraction de l'agglomération Toulousaine, doit ainsi faire face à une pression démographique et foncière importantes, qui imposent une politique publique structurée. La problématique est commune : mettre en œuvre un aménagement équilibré du territoire favorisant l'emploi, le maintien et l'installation de populations tout en préservant les qualités paysagères et patrimoniales.

L'enjeu à travers le LEADER est de faire des qualités de notre environnement un facteur de dynamisme et d'attractivité pour notre territoire.

### Qu'est ce que le programme LEADER ?

Cet appel à projets s'inscrit dans le nouveau programme européen FEADER (Fond Européen pour l'Agriculture et le Développement Rural) qui accompagne les actions de développement rural, en soutenant les activités agricoles et forestières, l'amélioration de l'environnement, de la qualité de vie et la diversification de l'économie rurale. Ce programme serait une véritable opportunité de développement pour ce territoire. Il pourrait permettre de bénéficier d'une enveloppe entre 1 et 2,5 million d'euros.

Les deux pays ont lancé la réflexion sur la stratégie de développement du territoire qui sera mise en place sur la période 2007-2013. LEADER soutiendra des projets ayant un caractère pilote, fondés sur une stratégie locale de développement partagée entre acteurs publics et privés. Cette approche doit être multisectorielle (agriculture, environnement, économie, tourisme...).

De 2000 à 2006, le Pays du Vignoble Gaillacois, Bastides et Val Dadou a bénéficié du dispositif LEADER +. Ces financements lui ont permis d'entreprendre de nombreuses actions à destination de la population. Il a permis de cofinancer plus de 200 projets, principalement des services à la population (structure petite enfance, bibliothèque, centres de loisirs...) et aussi développer l'offre culturelle et touristique (animations, mise en réseau des offices de tourisme, promotion et communication du territoire...).

Un travail de concertation entre élus, socioprofessionnels issus des conseils de développement et autres acteurs locaux a commencé pour répondre à ces enjeux. Ce programme européen, si la candidature est retenue, permettra de développer de nouvelles formes de partenariat et d'encourager des initiatives innovantes.

Les acteurs locaux publics et privés se mobiliseront sur ce travail jusqu'à fin Mars ; la candidature devrait être déposée au 25 avril 2008.

## Zoom sur un projet intercommunal

### Construction d'un bâtiment multi-accueil petite enfance à Cuq-Toulza

Afin de compléter l'offre de modes de garde pour les 0-3 ans sur le territoire, la Communauté de communes du Pays de Cocagne va assurer la maîtrise d'ouvrage de la construction d'un bâtiment multi-accueil dédié à la petite enfance sur la commune de Cuq-Toulza. D'une superficie totale de 355 m<sup>2</sup>, il va accueillir une crèche Halte-garderie de 20 places, les locaux du Relais d'assistantes maternelles « Le trait d'union » ; les permanences PMI et l'association Bébé club. Le terrain situé à proximité immédiate

de l'école du « Rigoulet » a été gracieusement donné à la Communauté de communes par le SIRP (Syndicat intercommunal de regroupement pédagogique) de la Vallée du Girou.

Le coût global prévisionnel de l'opération est de 609 866.01 € H.T.

Dans le cadre du Contrat de Pays du Pays de Cocagne, le projet va bénéficier du soutien financier de :

✓ Etat (DGE) : 152 466.50 €

✓ Région Midi-Pyrénées : 75 000.00 €

✓ C.A.F. du Tarn : 134 171.00 €

✓ Conseil général Tarn : 121 972.00 €.

Le permis de construire, préparé par M. Max FARAMOND, architecte, a été déposé en mairie de Cuq-Toulza mi-septembre 2007.

Dès lors, un appel à candidature a été lancé par lots, il sera suivi d'un marché négocié. Le coordonnateur SPS et le bureau de contrôle technique ont été choisis. Les travaux démarreront courant du mois de décembre. Comme l'avait souhaité le Conseil de communauté. La gestion sera associative. C'est pourquoi l'association « Les petits explorateurs » a vu le jour en 2004, créée par des parents et des professionnels bénévoles du secteur. Elle va avoir en charge la préparation de l'ouverture de la crèche-halte garderie (rédaction du projet pédagogique, embauche du personnel ...), prévue pour septembre 2008.